

Dossier de présentation de l'action

Labellisation de l'action : ***J'ENTREPRENDS- décrocheurs***

Domaine d'intervention : Développement de l'esprit d'entreprendre

Présentez-vous

1- Présentation de l'acteur

BGE, un réseau proche des entrepreneurs : depuis plus de trente ans, BGE soutient la création/reprise d'entreprise. Le Réseau œuvre pour que la création/reprise d'entreprise soit une réalité accessible à tous. Il est présent à toutes les étapes de la création, de l'émergence au développement de l'entreprise en passant par le financement. Pionnier de l'accompagnement de la création d'entreprise, BGE n'a cessé d'innover pour s'adapter aux besoins de porteurs de projets, des chefs d'entreprises et des territoires.

BGE s'adresse à tous : jeunes, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, etc... BGE rompt avec l'image de complexité que l'on associe habituellement à la création d'entreprise et encourage l'initiative, qu'elle soit individuelle ou collective.

BGE, un réseau qui s'appuie sur des valeurs : L'INITIATIVE et LA SOLIDARITE

La sensibilisation des jeunes en milieu scolaire constitue pour BGE une démarche complétive de l'ensemble de ses autres missions, en se positionnant en amont du parcours entrepreneurial. Depuis plusieurs années, les BGE ont développé et expérimenté des outils et des actions de sensibilisation en milieu scolaire et disposent aujourd'hui d'une gamme complète pour répondre à différents besoins. Ces actions de sensibilisation n'ont pas pour but de faire de chaque jeune un chef d'entreprise. L'objectif est de permettre à chaque élève de découvrir l'entreprise et de développer l'esprit d'entreprendre et l'esprit d'initiative au profit d'abord de futurs citoyens.

2- Coordonnées du demandeur :

	BGE Flandre Création	BGE Littoral Opale	BGE Hauts de France
Siège social et adresse	66 rue des Chantiers de France 59 140 DUNKERQUE	61/63 rue de la Paix 62 200 Boulogne sur Mer	4 rue des Buis 59 000 Lille
téléphone	03 28 22 64 20	03 21 87 43 00	03 28 52 56 50
Adresse mail	h.goanvic@bgefc.fr i.noe@bgefc.fr	sp@bgelittoralopale.com	c.francois@bge-hautsdefrance.fr
Site	www.bge-flandrecreation.fr	www.bgelittoralopale.com	www.bge-hautsdefrance.fr
Personnes référentes	Hélène GOANVIC/Isabelle NOE	Stevens PRUVOST	Caroline FRANCOIS

3- Description de l'action :

L'action J'ENTREPRENDS propose aux élèves un parcours de 6 séances interactives, créatives et très pragmatiques revisitant le parcours d'un entrepreneur. L'idée est de familiariser les élèves à la conduite de projet en stimulant leur « savoir-être » et leur « savoir-agir ».

Tout au long des animations, les élèves vont réaliser un support de présentation de leur projet, et en fin de parcours, le soumettre à un jury d'entrepreneurs et de professionnels.

Très axé sur la pédagogie active, J'ENTREPRENDS développe chez jeunes leurs aptitudes à communiquer, à coopérer et à fédérer autour d'un projet.

4- Objectifs de l'action:

Historiquement, la région a une forte culture salariale. Compte-tenu du contexte économique actuel, il est primordial de développer d'autres voies que le salariat et d'encourager les jeunes à se prendre en main, et à faire preuve d'initiatives. Il en va de l'avenir de notre région.

L'objectif principal de l'action est de donner l'occasion aux jeunes de réfléchir à leur projet professionnel, de faire preuve de dynamisme et d'apprendre autrement.

J'ENTREPRENDS est une initiative entrepreneuriale qui contribue à motiver et fédérer.

Grâce au parcours J'ENTREPRENDS, les jeunes s'approprient la technique de conduite de projet qui leur servira tout au long de leur vie :

- Travail en groupe (travail d'équipe et de coopération)
- Capacité à construire un projet
- Capacité à présenter un projet développé devant un jury
- Capacité à s'ouvrir sur l'extérieur (échanges avec un chef d'entreprise, l'équipe BGE, les membres du jury,...)

L'action amène également les élèves à mieux se connaître, à faire preuve de créativité, à penser autrement, à se poser les bonnes questions pour connaître le marché et son environnement, à découvrir la démarche pour mener un projet.

L'action J'ENTREPRENDS basée sur une pédagogie de projet (création d'entreprise, projet associatif, culturel, sportif, humanitaire...) constitue une réponse aux besoins de développement de valeurs et de la culture entrepreneuriale mis en avant dans le cadre de la Suite dans les Idées. Elle permet d'apprendre autrement en menant un projet collectif en donnant du sens à l'apprentissage.

Elle s'inscrit dans une démarche d'initiation à l'entrepreneuriat.

5- Proposition de positionnement de l'action :

- Sensibilisation
- Initiation
- Formation à la création/ reprise d'entreprise

6- Temporalité de l'action

L'action J'ENTREPRENDS est composée de 6 séquences pour un total de l'action de 21 heures. Les séquences peuvent se dérouler sur des sessions de 2 ou 3 h.
Les séquences peuvent ou non se dérouler de manière consécutive.
L'ensemble des interventions est co-animé par l'animateur BGE et le professeur référent. Des chefs d'entreprise accompagnés par BGE interviennent lors de certaines sessions.

7- Public(s) cible(s)* :

- Primaire
- Collégiens
- Lycéens
- Etudiants (STS)
- Elèves décrocheurs
- CFA

(*) Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases

8- Déroulement de l'action :

Effectif : l'action se déroule sur la classe entière répartie en groupes de 4 ou 5 élèves.

Avant le démarrage de l'action : Plusieurs réunions de travail sont prévues avec l'équipe pédagogique afin que le parcours J'ENTREPRENDS s'intègre parfaitement à la progression de l'enseignement. Un des objectifs de ces rencontres est de vérifier que les différentes sessions s'adapteront bien aux attentes de l'enseignant ainsi qu'aux besoins spécifiques des élèves.

Déroulement de l'action J'ENTREPRENDS :

L'idée est de mettre les élèves en action dès le début du dispositif pour leur donner envie de s'impliquer très vite dans la démarche. Dans cette animation, il y a une réelle volonté de faire appel au savoir « être » et au savoir « agir » des jeunes.

Il existe 2 types d'actions possibles :

- le parcours « J'entreprends » version Création d'entreprise
- le parcours « J'entreprends » version Projet entrepreneurial. Dans ce cas, les élèves travaillent sur un projet visant à résoudre une problématique ou un besoin identifié dans leur environnement.

Le parcours J'ENTREPRENDS est composé de séquences de 3 heures qui font écho aux différentes étapes de la démarche menée par l'entrepreneur :

Tout au long des animations, les élèves vont réaliser un support de présentation de leur projet (Powerpoint...).

A l'issue de chaque session, les élèves repartent avec une production qui matérialise le travail réalisé pendant la séance (exemples : leur blason, leur défi...).

En fin de parcours, ils soumettent le diaporama de leur entreprise ou de leur projet entrepreneurial à un jury composé d'entrepreneurs, de membres de l'équipe pédagogique et de professionnels de la création et de l'ESS.

Décrocheurs scolaires :

J'ENTREPRENDS est une initiative entrepreneuriale qui contribue à remotiver et remobiliser les jeunes avec le système scolaire. L'animateur BGE joue un véritable rôle de coaching pour aider les élèves à s'investir dans le projet.

L'animation auprès de ce public nécessite soit un encadrement renforcé soit un groupe restreint d'élèves afin bénéficier d'un accompagnement privilégié tout au long de l'action. Il est important avec ce public de donner le plaisir d'apprendre autrement et de se sentir valorisé.

Sur la base du socle commun de connaissances et de compétences, sont répertoriées ci-dessous les principales compétences visées dans le cadre du projet J'entreprends pour ce public :

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Domaine 1, compétence 1 : Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit

- lire, comprendre, analyser et synthétiser les informations trouvées
- concevoir une présentation sur le support final pour chaque thématique du projet, préparation d'un entretien avec un chef d'entreprise, rédiger une lettre de remerciement
- s'exprimer à l'oral : prendre la parole et adapter sa prise de parole à la situation, poser des questions échanger, exprimer un avis avec les intervenants, présenter les éléments du projet puis le projet complet à l'oral, et répondre aux questions posées par les membres du jury, argumenter

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 2, compétence 2 : Coopération et réalisation de projets

- organisation du travail et répartition des tâches : l'ensemble du projet est réalisé en groupe, les ressources et talents de chacun sont repérés pour permettre de mieux s'organiser et coopérer. Le cadre du projet est fixé mais une certaine autonomie et laissée aux élèves afin de débattre, apporter des idées et collaborer sur le projet

Domaine 2, compétence 3 : Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

- déterminer où se trouve les informations, les rechercher, identifier les informations utiles au projet
- restituer ces informations, les exploiter pour constituer le projet et son dossier

Domaine 2, compétence 4 : outils numériques pour échanger et communiquer :

- Utiliser des outils numériques pour réaliser leur production (support de présentation orale, outils de communication du projet, traitement de texte etc.)
- Utiliser des outils et espaces numériques pour échanger, stocker, mutualiser les informations récoltées pour le projet.

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Domaine 3, compétence 4 : Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

- assumer les rôles et les responsabilités au sein de son équipe, prendre des décisions
- réaliser les tâches déterminées ensemble pour la réalisation du projet et dans les délais impartis
- solliciter l'aide de l'enseignant et de l'intervenant à bon escient
- manifester de la curiosité, de la créativité et de la motivation dans leur projet de création d'entreprise

En complément de ces compétences, d'autres compétences sont abordées dans le cadre du projet J'entreprends :

D1-3 : comprendre et s'exprimer en utilisant un langage mathématique, scientifique et informatique : les élèves établiront un prévisionnel financier du projet et détermineront notamment le chiffres d'affaires et le résultat.

D3-1 : expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres : Dans chaque groupe et dans la classe, chacun a la possibilité de s'exprimer et de faire part de ses opinions.

D3-3 : Réflexion et discernement : les élèves devront analyser la fiabilité des informations et les hiérarchiser

9- Coût de l'intervention :

L'ensemble des actions de sensibilisation est financé par le Conseil Régional, le FSE et les collectivités locales. Une participation de 100 € par action est demandée à l'établissement scolaire. Une convention est signée avec l'établissement préalablement à la mise en place de l'action.

10- Moyens mis en œuvre :

Matériel utilisé :

- fourni par nos soins:
 - PC, vidéoprojecteur
 - photos pour la mise en place de la technique de photolangage afin de mobiliser la pensée en idées.
 - magazines, colle, ciseaux...
 - Numérisation du déroulé des séances.
 - Trame informatique du support de présentation.
 - Restitution numérique des présentations réalisées par les jeunes.
- fourni par l'établissement :
 - Ordinateurs et imprimantes à disposition des élèves pour élaborer leur support de présentation.
 - Mise à disposition des ENT des élèves.

- Documents et supports pédagogiques : fiches-outils d'évaluation du parcours à destination des élèves et des enseignants.

11- Intervenants :

Les animateurs de ces actions sont tous des conseillers BGE, justifiant majoritairement d'un diplôme d'enseignement supérieur Bac + 3 à 5 et bénéficiant de formations internes. Ils participent également, aux formations réalisées par les réseaux régionaux destinées à former les conseillers en création d'entreprise ainsi qu'aux formations mises en place par notre réseau national.

(Nom, prénom, qualification des intervenants : voir dans le dossier administratif ci-joint).

Les chefs d'entreprise intervenant lors des sessions ont été accompagnés par BGE.

12- Motivation

La labellisation de l'outil légitime BGE en tant que partenaire intervenant au sein de la communauté éducative. Cette étape s'avère essentielle pour BGE afin d'être reconnu par l'ensemble des chefs d'établissement qui pourront ainsi bénéficier d'un catalogue d'actions validées dans un parcours pédagogique identifié.

Une autre motivation à être labellisé réside dans l'opportunité de travailler en étroite collaboration avec l'Education Nationale, et plus particulièrement l'Académie et le Rectorat.

Des échanges réguliers avec ces acteurs du monde éducatif et le partage d'expériences aident à progresser dans l'approche pédagogique tout en facilitant la relation Ecole / Entreprise.

Nota : joindre des avis circonstanciés et motivés de chefs d'établissement ou de l'inspecteur de circonscription

Fait le :

A :

Signature



